

INFORMATIONS SUR LES ASSURANCES ÉCHANGE ÉTUDIANT À L'UQAM

Assurance de l'UQAM avec Desjardins.....	p.2
Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).....	p.3
Comparatif Desjardins vs RAMQ.....	p.6

**Document mis à jour sous toutes réserves par le Service des relations internationales
de l'UQAM le 15 décembre 2025.**

ASSURANCE MÉDICALE DE L'UQAM AVEC DESJARDINS

En tant que personne étudiante de l'international, vous avez l'obligation de souscrire à l'assurance médicale de l'UQAM de Desjardins et **aucune autre assurance ne sera acceptée, sauf si vous êtes éligible à la couverture médicale de la RAMQ (voir section suivante).**

Les personnes étudiantes en programme d'échange sont facturées pour un ou deux trimestres selon le programme choisi.

Vous recevrez, sur votre [portail étudiant](#), une facture pour les frais d'assurance maladie de 300 \$ CAD par trimestre (sujet à changement sans préavis) un peu avant le début des cours, avec les modalités et la date limite de paiement. Les instructions pour le paiement [sont ici](#), dans la section *Depuis l'international*.

Pour les nouvelles personnes étudiantes qui ont en mains une lettre confirmant leur admission à l'UQAM, l'assurance prend effet le 15 du mois précédant le début du trimestre d'entrée à l'Université ou si postérieure, à la date d'arrivée au Québec, et ce, même si elles n'ont pas encore payé les frais d'assurance et complété leur inscription.

Obtention de la carte

Après avoir payé vos frais d'assurance, vous recevrez vos numéros de contrat et de certificat par courriel, de la part de l'UQAM. Avec ces numéros, vous pourrez aller vous inscrire sur le [site Web de Desjardins](#) ou sur l'[application mobile «Réclamation 360°» de Desjardins](#) pour accéder facilement à diverses fonctionnalités dont l'obtention de la carte virtuelle. Si vous n'avez pas reçu vos numéros de contrat et de certificat, vous pouvez les demander en écrivant à sei@uqam.ca. Nous vous invitons à regarder la [capsule vidéo](#) pour faciliter la procédure d'obtention de la carte.

Frais couverts

Veuillez lire attentivement les documents sur votre couverture médicale, et plus particulièrement les sections sur les états de santé préexistants, la grossesse, le VIH, les séjours aux États-Unis et les exclusions en général.

Documents Desjardins

- [Document sur le régime d'assurance collective pour les étudiants internationaux d'établissements universitaires](#)
- [Dépliant sur l'assurance visiteurs au Canada](#)
- [Dépliant sur les Services en ligne](#)
- [Assurance voyage – Nouvel avenant relatif au partage du remboursement des frais entre les assureurs](#)
- [Formulaire de demande de remboursement des frais médicaux](#)

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC (RAMQ)

Le gouvernement du Québec a conclu des ententes de réciprocité en matière de sécurité sociale incluant un volet relatif à la santé avec certains pays, permettant à leurs ressortissant.es de bénéficier de certaines prestations. Les personnes étudiantes citoyennes de la **Belgique**, de la **Grèce**, de la **Finlande**, de la **France**, du **Danemark**, du **Luxembourg**, de la **Norvège**, du **Portugal**, de la **Roumanie**, de la **Serbie** et de la **Suède** pourraient profiter de ces ententes.

Si vous êtes citoyen.ne de l'un des pays ci-dessus et que vous souhaitez bénéficier de l'entente de réciprocité entre votre pays et le Québec, vous devrez faire des démarches pour vous affilier à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Les étapes sont décrites plus bas.

Si vous décidez de vous affilier à la RAMQ, vous n'aurez pas à payer les frais d'assurance maladie de l'UQAM avec Desjardins (300 \$ CAD par trimestre) qui apparaîtront dans votre portail étudiant, et ce, même si la date limite de paiement des frais est passée. Les frais seront retirés de votre dossier sur réception de votre confirmation d'adhésion au régime de la RAMQ (lettre avec date de début et de fin ou carte d'assurance-maladie du Québec.)

Même si vous y avez droit, vous n'êtes pas obligé.e de vous affilier à la RAMQ. Vous pouvez décider de ne pas le faire et de payer les frais d'assurance maladie de l'UQAM avec Desjardins. Vous pourrez comparer les deux possibilités dans le tableau présenté en fin de document.

Étapes pour l'affiliation à la RAMQ

- 1) **À faire avant de quitter votre pays d'origine : vous procurer le formulaire d'attestation d'affiliation à la Sécurité sociale de votre pays et le faire signer sur place par l'institution compétente**
-

IMPORTANT : ce formulaire doit être signé par l'institution compétente dans votre pays d'origine. Par exemple, votre Caisse primaire d'Assurance Maladie (CPAM) en France ou la Caisse de maladie luxembourgeoise au Luxembourg. Ce document ne doit PAS être signé par la RAMQ, puisqu'il servira à prouver à celle-ci que vous êtes bien assuré.e dans votre pays d'origine. Il ne doit pas non plus être signé par l'UQAM.

Le formulaire d'attestation signé devra être téléchargé lors de votre inscription en ligne à la RAMQ (voir étape 3.) Vous n'avez pas à nous le faire parvenir.

Formulaire que vous devez obtenir et faire signer **avant d'arriver à Montréal** :

- **Belgique** : Attestation de droit aux prestations de soins de santé (formulaire BE/QUE 128)
- **Danemark** : Carte de santé du Danemark valide, établie à votre nom et obtenue avant votre départ pour le Québec

- **Finlande** : Attestation d'admissibilité à la sécurité sociale de la Finlande (formulaire SF/Q 4, FIN/Q 1 ou F1/Q1)
- **France** :
 - **Étudiant.e participant à un échange entre établissements** : formulaire SE 401-Q-106
 - **Les étudiant.es français.es en échange n'ont pas besoin de preuve d'inscription du Registrariat.**
- **Grèce** : Attestation d'admissibilité aux prestations en nature (formulaire GR/QUE 6)
- **Luxembourg** : Attestation d'admissibilité aux soins de santé ou certificat d'affiliation à la sécurité sociale du Luxembourg (formulaire LUX/QUE 3 ou LUX/QUE 4)
- **Norvège** : Attestation d'admissibilité délivrée par l'HELFO (Administration de la santé) ou le NAV (Bureau national des assurances sociales pour l'étranger) avant votre départ pour le Québec, ou le certificat d'assujettissement (N/Q 1 ou N/Q 5)
- **Portugal** : Attestation d'admissibilité (formulaire POR/QUE 4)
- **Roumanie** : Attestation d'admissibilité aux prestations en cas de maladie (formulaire ROU/QUE 106)
- **Serbie** : Attestation de droit aux prestations en nature (formulaire SRB/QUE 14)
- **Suède** : Attestation de droit aux prestations en nature (formulaire S/QUE 4)

2) À faire une fois sur place au Québec : remplir la demande d'adhésion à la RAMQ en ligne dès que possible

IMPORTANT : Vous ne pouvez pas vous inscrire avant votre arrivée au Québec. Le site de la RAMQ vous bloquera.

À l'arrivée à Montréal, vous devez faire votre **demande en ligne** à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) en suivant ce lien : [M'inscrire à l'assurance maladie | Régie de l'assurance maladie du Québec \(RAMQ\) \(gouv.qc.ca\)](#) et en déposant les documents suivants en version PDF :

- Formulaire d'attestation d'affiliation à la sécurité sociale de votre pays d'origine signé
- Preuve d'inscription à l'UQAM à temps complet (voir ci-dessous)
- CAQ et permis d'études (pour un échange de deux trimestres)
OU
- Passeport (pour un échange d'un trimestre)

Preuve d'inscription à temps plein

- Les étudiant.es en échange, en provenance de la France, n'ont pas à fournir de preuve d'inscription à temps complet dans leur demande à la RAMQ. Si le système vous le demande, c'est que vous avez mal répondu aux questions préalables.
- Pour les étudiant.es en échange en provenance d'un pays autre que la France, vous devrez commander une preuve d'inscription à temps complet sur le [site du Registrariat](#) (délai de 3 à 5 jours ouvrables) ou sur place au [comptoir du Registrariat](#), au coût de 16 \$. (Vous pouvez passer la commande sur le site dès que vous êtes inscrit.es aux cours.)

*** À noter qu'un horaire de cours, un bulletin, une facture des frais de scolarité ou une lettre d'admission ne correspondent pas au document attendu par la RAMQ.

Le délai pour l'obtention de la réponse de la RAMQ peut être de plusieurs semaines, c'est pourquoi il est important de remplir la demande d'inscription le plus rapidement possible suite à l'arrivée. Si vous devez consulter un médecin ou recevoir une intervention médicale dans l'intervalle entre votre demande d'inscription et la réception de votre carte, vous devrez payer les frais, puis faire une demande de remboursement une fois la carte obtenue.

Afin d'éviter tous délais dans le traitement de votre demande par la RAMQ, merci de consulter ces [5 conseils](#) pour remplir une demande conforme.

3) Processus d'exemption des frais d'assurance de l'UQAM avec Desjardins

Pour obtenir l'annulation des frais d'assurance maladie de l'UQAM, vous devrez envoyer un courriel à notre équipe du Soutien à l'immigration : sei@uqam.ca, contenant ceci :

- une copie de votre **Lettre de confirmation d'adhésion au régime de la RAMQ** (avec date de début et de fin) en format PDF ou une photo de votre carte d'assurance maladie du Québec. Voici un [exemple de preuve de couverture médicale](#) ;
- votre **code permanent** de l'UQAM.

Vous pourrez ensuite [consulter votre facture en ligne](#) pour vous assurer que les frais d'assurance ont bien été retirés. Le processus d'annulation peut prendre quelques jours.

Les demandes d'exemption doivent être soumises pour l'année 2026-2027 au plus tard :

- Pour le trimestre d'automne : **15 novembre 2026 (17h00)** pour tous.les étudiant.es
- Pour le trimestre d'hiver : **23 février 2027 (17h00)** pour tous.les étudiant.es

Si vous déposez votre preuve de couverture médicale de la RAMQ après ces dates, seuls les frais du trimestre suivant seront annulés.

Pour tout savoir sur les [ententes de réciprocité avec certains pays](#), les [frais couverts par la RAMQ](#), les [documents nécessaires pour la demande](#), rendez-vous sur le site web de la [Régie de l'Assurance maladie du Québec](#).

Pour toute question concernant les assurances, veuillez contacter le Soutien à l'immigration : sei@uqam.ca.

Comparatif : Assurance collective Desjardins (UQAM) vs Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Ce document présente un tableau comparatif des principales différences entre l'assurance collective Desjardins pour les personnes étudiantes de l'international à l'UQAM et la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Aspect	Assurance Desjardins - UQAM	RAMQ
Public cible	Personne étudiante de l'international à l'UQAM	Résident.es permanent.es, citoyen.nes canadien.nes, certain.es travailleurs.euses et étudiant.es admissibles
Frais de médicaments	Couverture des premiers 3 750 \$ à 80 %, excédent remboursé à 100 %	Médicaments couverts selon la liste RAMQ ; certaines franchises et co-paiements peuvent s'appliquer
Hospitalisation	Frais d'hospitalisation en salle commune couverts (jusqu'à 60 jours par maladie)	Couverture des frais hospitaliers nécessaires (sans limite de jours)
Psychiatrie	Couverture jusqu'à 10 000 \$ par an sans hospitalisation	Couverture des services psychiatriques hospitaliers
Maternité	Couverture pour grossesse, accouchement et soins néonataux jusqu'à 40 jours	Suivi de grossesse et accouchement couvert pour résident.es permanent.es et admissibles
Soins dentaires (en cas d'accident)	Jusqu'à 1 500 \$ remboursés pour blessures dentaires liées à un accident	Non couvert par la RAMQ
Transport ambulancier	Couverture des frais de transport par ambulance vers un hôpital	Frais d'ambulance couverts en cas d'urgence médicalement nécessaire
Rapatriement	Couverture des frais de rapatriement en cas de soins prolongés ou de décès (max. 10 000 \$)	Non couvert

Couverture hors Québec	Couverture pour séjours temporaires (14 jours aux États-Unis, 120 jours ailleurs pour études)	Couverture limitée pour les urgences (coût basé sur tarifs québécois)
Services exclus	Chirurgie esthétique, soins expérimentaux, interventions bucco-dentaires électives	Chirurgie esthétique, certains soins expérimentaux, traitements hors Québec

** Informations à titre indicatif seulement. Veuillez consulter les documents officiels de chacune des assurances pour les informations complètes et à jour.